

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

ALCOOMÈTRE CARTIER ET GAY LUSSAC

FICHE N° 4113

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Chimie, Métrologie

Sous-domaines : Oenologie

Organisme : Université de Rennes

Ville : Rennes

Modèle : Cartier et Gay Lussac

Matériaux : Verre, Mercure

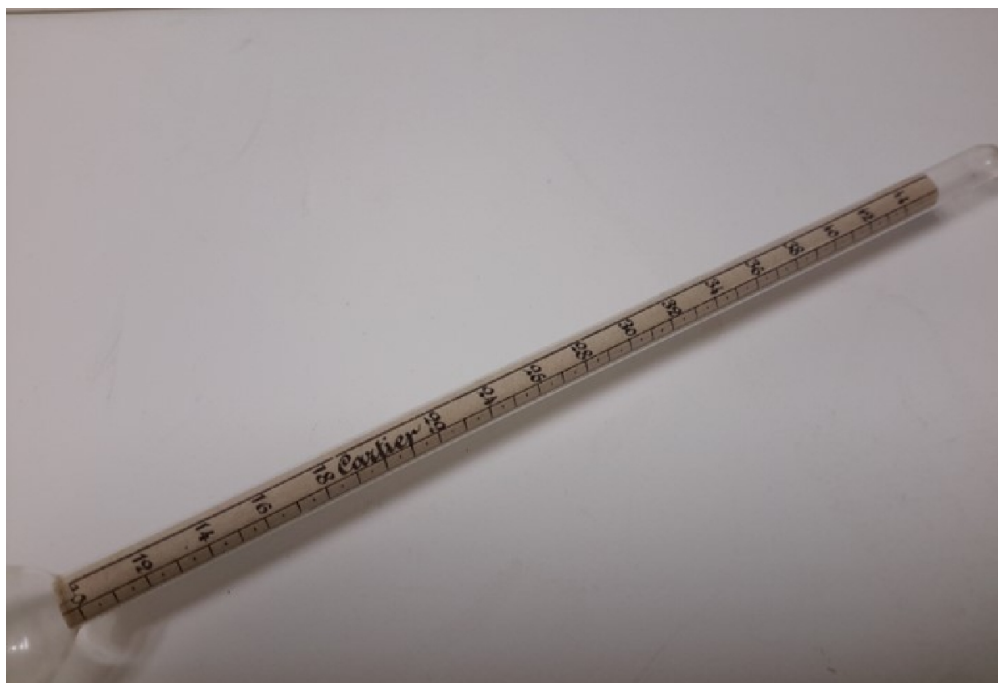
Description

L'alcoomètre (ou bien encore aéromètre à poids constant) se présente sous la forme d'un long tube en verre surmontant un flotteur à air. Le flotteur est lesté par du mercure. Le tube en verre indique deux échelles graduées : une échelle Cartier de 0 à 40 et une échelle Gay Lussac de 0 à 100.

Cet appareil permet de mesurer le degré d'alcool pour un mélange eau-alcool maintenu à 15°C et fonctionne selon le principe d'Archimède. En effet, un liquide est soumis à une distillation. On recueille le distillat (l'éthanol) auquel il faut ajouter de l'eau de façon à obtenir un volume de 100 mL (correspondant également au volume de la solution initiale). L'alcoomètre est ensuite immergé dans cette solution. Il remonte plus ou moins selon la densité de la solution. Il faut alors lire le niveau indiqué sur l'échelle. Par exemple, si le niveau de la solution arrive à 80 sur l'échelle Gay Lussac, cela signifie que le degré d'alcool est de 80%.

Utilisation

Probablement utilisé en travaux pratiques de chimie ou de biologie.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Alcomètre Cartier et Gay Lussac (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=16131>, consulté le 2026-07-29